

# Perspectives démographiques 2019-2070

Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Juin 2020

Johan Duyck, [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be)  
Jean-Marc Paul, [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be)  
Marie Vandresse, [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be)

## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

**Bureau fédéral du Plan**  
Rue Belliard 14-18, 1040 Bruxelles  
tél. : +32-2-5077311  
e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<https://www.plan.be>

**Direction générale Statistique - Statistics Belgium**  
North Gate - Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles  
tél. : 0800 120 33  
e-mail : [statbel@economie.fgov.be](mailto:statbel@economie.fgov.be)  
<http://statbel.fgov.be>

# Perspectives démographiques 2019-2070

Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Juin 2020

Johan Duyck, [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be), Jean-Marc Paul, [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be), Marie Vandresse, [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be)

**Abstract** - Les perspectives démographiques 2019-2070 ont été publiées début mars 2020, juste avant l'arrivée des premiers signes de la présence de la COVID-19 sur le territoire belge. Au regard de l'évolution de l'épidémie et des mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) concernant la gestion de la propagation de la COVID-19, une mise à jour de ces perspectives semblait incontournable.

Le rapport décrit dans un premier temps le cadre de cette révision exceptionnelle des perspectives démographiques, son intérêt et ses limites. Ensuite, il présente les modifications apportées aux hypothèses de mortalité et de migration internationale. Enfin, il met en évidence l'impact de cette mise à jour sur la croissance démographique de la Belgique.

**Jel Classification** - J11

**Keywords** - démographie, perspectives, population, mortalité, migrations internationales, COVID-19

## Table des matières

<b>Synthèse</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Mise à jour de l'hypothèse de mortalité</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Mise à jour de l'hypothèse de migration internationale</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Résultats principaux</b> .....	<b>9</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Perspectives COVID-19 : hypothèse de baisse des flux migratoires (%) en fonction des types de mouvements et de la nationalité des individus en 2020, par rapport aux Perspectives 2019-2070 de mars 2020 .....	8
-----------	--	---

## Liste des graphiques

Graphique 1	Décès toutes causes et décès liés à la COVID-19 (observations) .....	5
Graphique 2	Estimation des décès toutes causes et de la surmortalité .....	5
Graphique 3	Perspectives démographiques - mise à jour COVID-19 - comparaison avec les perspectives de mars 2020 (dp19).....	9
Graphique 4	Décès et migrations internationales par âge - Belgique - 2020.....	10
Graphique 5	Espérance de vie à la naissance - Belgique .....	11

# Synthèse

## Encadré 1 Les perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour COVID-19

Les perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 – tiennent compte d'une révision, pour l'année 2020 uniquement, des hypothèses relatives à la mortalité et à la migration internationale. La mise à jour de ces hypothèses se base sur des statistiques publiées jusqu'au 05/05/2020, en particulier les rapports quotidiens de Sciensano dans le cadre de la COVID-19, la statistique journalière de mortalité « toutes causes » publiée par Statbel ainsi que certaines statistiques mensuelles sur les demandes de visa ou les demandes d'asile publiées par l'Office des Etrangers. L'épidémie de COVID-19 aura plus que probablement des conséquences également sur la migration interne et sur la fécondité (à partir de 2021 pour cette dernière). Par manque d'informations objectives actuellement, ces composantes n'ont pas été modifiées.

Ce rapport décrit dans un premier temps le cadre de cette révision exceptionnelle des perspectives démographiques, son intérêt et ses limites. Ensuite, il présente les modifications apportées aux hypothèses de mortalité et de migration internationale. Enfin, il met en évidence l'impact de cette mise à jour sur la croissance démographique de la Belgique.

Les hypothèses relatives à l'ensemble des composantes de la croissance démographique, avant les révisions des hypothèses de mortalité et de migration internationale pour 2020 en raison du COVID-19, sont décrites en détail dans la publication des perspectives démographiques 2019-2070 parue en mars 2020. Les perspectives de ménages ont également été mises à jour à la suite de la révision de la projection de la population.

### Perspectives COVID-19 et comparaison avec les perspectives démographiques 2019-2070 de mars 2020

	Perspectives COVID-19		Différence par rapport aux Perspectives 2019-2070		Perspectives COVID-19		Différence par rapport aux Perspectives 2019-2070	
	01/01/2021	Effectifs	%		01/01/2070	Effectifs	%	
<b>Belgique</b>								
Population totale	11500222	-33357	-0,3%		12700255	-18934	-0,1%	
Population 0-17 ans	2315536	-7180	-0,3%		2368903	-4179	-0,2%	
Population 18-66 ans	7217342	-18887	-0,3%		7281542	-10832	-0,1%	
Population 67+ ans	1967344	-7290	-0,4%		3049810	-3923	-0,1%	
Ménages	4996885	-11934	-0,2%		5750727	-8259	-0,1%	
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>								
Population totale	1212341	-7975	-0,7%		1312750	-2425	-0,2%	
Population 0-17 ans	276660	-1438	-0,5%		268070	-539	-0,2%	
Population 18-66 ans	794638	-5885	-0,7%		821701	-1381	-0,2%	
Population 67+ ans	141043	-652	-0,5%		222979	-505	-0,2%	
Ménages	552248	-2996	-0,5%		569136	-1068	-0,2%	
<b>Région flamande</b>								
Population totale	6637577	-17076	-0,3%		7477958	-12496	-0,2%	
Population 0-17 ans	1290042	-3765	-0,3%		1378373	-2783	-0,2%	
Population 18-66 ans	4131239	-9118	-0,2%		4238619	-7174	-0,2%	
Population 67+ ans	1216296	-4193	-0,3%		1860966	-2539	-0,1%	
Ménages	2847601	-5964	-0,2%		3356129	-5343	-0,2%	
<b>Région wallonne</b>								
Population totale	3650304	-8306	-0,2%		3909547	-4013	-0,1%	
Population 0-17 ans	748834	-1977	-0,3%		722460	-857	-0,1%	
Population 18-66 ans	2291465	-3884	-0,2%		2221222	-2277	-0,1%	
Population 67+ ans	610005	-2445	-0,4%		965865	-879	-0,1%	
Ménages	1597035	-2974	-0,2%		1825462	-1848	-0,1%	

Source : Perspectives démographiques 2019-2070 (mars 2020), BFP-Statbel et Perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour COVID-19, BFP-Statbel.

## Synthèse des perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour dans le cadre de la COVID-19

	2000	2019	2020	2030	2040	2050	2060	2070
<b>Belgique</b>								
Population (au 01/01)	10239085	11431406	11483365	11870950	12178517	12379759	12515725	12700255
Ménages (au 01/01)	4248740	4948398	4978833	5222365	5431127	5554027	5635562	5750727
Solde naturel	9980	8531	1519	11490	4940	-5682	-4602	2272
<i>Naissances</i>	114883	119859	121950	124147	127481	126026	126724	128114
<i>Décès</i>	104903	111328	120431	112657	122541	131708	131326	125842
Solde migratoire externe	13732	43428	15338	21932	20755	20081	19697	19327
<i>Immigrations</i>	89052	164853	77730	158057	154375	152237	151877	152194
<i>Émigrations</i>	75320	121425	62392	136125	133620	132156	132180	132867
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>								
Population (au 01/01)	959318	1208542	1214921	1238399	1266370	1288845	1302721	1312750
Ménages (au 01/01)	472534	551243	553529	559277	569332	571212	570269	569136
Solde naturel	3413	8134	7426	9254	9839	9139	8495	8547
<i>Naissances</i>	13626	17121	17276	17647	18528	18248	17936	18137
<i>Décès</i>	10213	8987	9850	8393	8689	9109	9441	9590
Solde migratoire interne	-5861	-14878	-15176	-15670	-16268	-16701	-16660	-16928
<i>Immigrations</i>	21357	24409	24448	25170	25927	25948	26407	26859
<i>Émigrations</i>	27218	39287	39624	40840	42195	42649	43067	43787
Solde migratoire externe	6741	13123	5170	8583	9156	9270	9285	9237
<i>Immigrations</i>	27237	51048	24519	48933	47864	47102	46871	46909
<i>Émigrations</i>	20496	37925	19349	40350	38708	37832	37586	37672
<b>Région flamande</b>								
Population (au 01/01)	5940251	6589069	6622235	6884053	7090037	7235408	7336527	7477958
Ménages (au 01/01)	2395748	2815769	2834564	2987977	3122674	3210692	3269061	3356129
Solde naturel	4375	1400	-2652	2295	-623	-7244	-6164	-467
<i>Naissances</i>	61877	65284	66498	67984	70725	70556	71299	72714
<i>Décès</i>	57502	63884	69150	65689	71348	77800	77463	73181
Solde migratoire interne	2211	9981	10295	10998	11281	11458	11400	11479
<i>Immigrations</i>	20084	32221	32633	34159	35280	35876	36354	37006
<i>Émigrations</i>	17873	22240	22338	23161	23999	24418	24954	25527
Solde migratoire externe	5840	21785	7699	9035	7279	6505	6106	5825
<i>Immigrations</i>	36621	73692	34576	70497	68893	68103	68118	68455
<i>Émigrations</i>	30781	51907	26877	61462	61614	61598	62012	62630
<b>Région wallonne</b>								
Population (au 01/01)	3339516	3633795	3646209	3748498	3822110	3855506	3876477	3909547
Ménages (au 01/01)	1380458	1581386	1590740	1675112	1739121	1772123	1796232	1825462
Solde naturel	2192	-1003	-3255	-59	-4276	-7577	-6933	-5808
<i>Naissances</i>	39380	37454	38176	38516	38228	37222	37489	37263
<i>Décès</i>	37188	38457	41431	38575	42504	44799	44422	43071
Solde migratoire interne	3650	4897	4881	4672	4987	5243	5260	5449
<i>Immigrations</i>	20053	24431	24502	25036	25855	26160	26485	26954
<i>Émigrations</i>	16403	19534	19621	20364	20868	20917	21225	21505
Solde migratoire externe	1151	8520	2469	4314	4320	4306	4306	4265
<i>Immigrations</i>	25194	40113	18635	38627	37618	37032	36888	36830
<i>Émigrations</i>	24043	31593	16166	34313	33298	32726	32582	32565

Source :

2000 et 2019 : observations jusqu'au 01/01/2019, Registre national (RN), Statbel et calculs BFP.

2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour COVID-19, BFP-Statbel.

# 1. Introduction

Les perspectives démographiques 2019-2070 ont été publiées début mars 2020, juste avant l'arrivée des premiers signes de la présence de la COVID-19 sur le territoire belge. Au regard de l'évolution de l'épidémie et des mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) concernant la gestion de la propagation de la COVID-19, une mise à jour de ces perspectives semblait incontournable, à tout le moins pour l'année 2020. En effet, l'épidémie de COVID-19 touche déjà certaines composantes de la croissance démographique. On pense en premier lieu à la mortalité directe liée à la COVID-19. Ensuite, dans le cadre des mesures visant à limiter la propagation du virus, les mouvements migratoires internationaux sont quasiment à l'arrêt et resteront plus que probablement restreints dans les mois à venir. Les mesures de confinement limitent également les flux migratoires internes. Enfin, les conséquences socio-économiques de l'épidémie pourraient également influencer l'évolution de la fécondité dans les prochaines années. Il en va de même pour la mortalité indirecte.

La croissance de la population à court terme sera donc impactée par l'épidémie de COVID-19. Certaines catégories d'âge seront plus touchées que d'autres, selon les composantes de la croissance démographique. La mortalité va toucher davantage les personnes âgées tandis que la baisse de la migration internationale impactera plus la population d'âge actif. L'évolution par groupe d'âge est un des paramètres pris en compte par le Bureau fédéral du Plan dans ses perspectives économiques de moyen terme publiées chaque année au mois de juin. L'impact de la COVID-19 sur la démographie peut par conséquent influencer l'évolution de l'offre de travail à travers les migrations, et l'évolution des coûts et besoins en soins de santé à travers la mortalité, et ce, en particulier, à court et moyen terme. D'où la nécessité d'une révision exceptionnelle de la projection démographique en cours d'année.

La phase de déconfinement a été entamée en Belgique le 4 mai, mais l'épidémie n'est pas encore terminée. De nombreuses incertitudes planent encore, tant sur l'évolution de l'épidémie que sur les mesures qui seront (re)prises, supprimées ou prolongées par le Conseil national de Sécurité (CNS) d'ici la fin de l'épidémie. La révision des hypothèses démographiques dans le cadre de la COVID-19 se veut prudente et se base sur les données officielles publiées jusqu'au 5 mai 2020 :

- La révision des hypothèses de mortalité et de migration internationale est réalisée grâce aux données rendues publiques par des organismes fédéraux (en particulier Statbel, Sciensano et l'Office des Etrangers) et est détaillée dans les deux sections suivantes.
- À la date de clôture des hypothèses (5 mai 2020), aucune information n'était disponible pour évaluer l'impact de l'épidémie sur la fécondité et la migration interne. Les hypothèses relatives à ces deux composantes n'ont par conséquent pas été modifiées<sup>1</sup>. L'épidémie de COVID-19 n'influencera certes pas la fécondité en 2020, mais un impact - probablement à la baisse - pourrait être observé à partir de 2021. De la même manière, les flux migratoires internes sont rendus plus difficiles dans le cadre des mesures de confinement. La croissance démographique de certains arrondissements pourrait être davantage impactée par cette modification des flux. Cela dépendra également des mesures prises par le CNS dans le cadre de la gestion de la propagation de la COVID-19, et de leur durée.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les hypothèses : Perspectives démographiques 2019-2070, Population et Ménages, Bureau fédéral du Plan et Statbel, mars 2020.

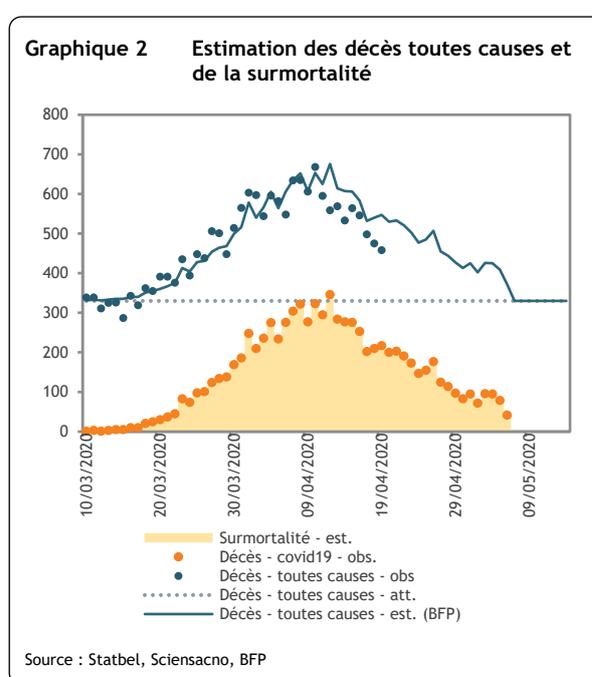
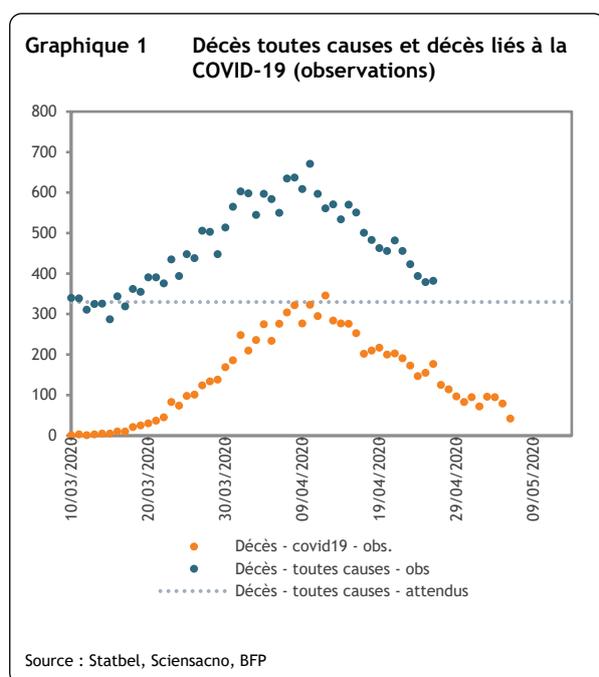
Au moment de fixer les hypothèses, comme déjà mentionné, l'évolution de l'épidémie reste incertaine. L'éventualité d'une deuxième vague est souvent évoquée. Cette vague aurait des conséquences supplémentaires sur la mortalité, mais également sur les autres composantes de la croissance démographique. Cela dépendrait de son ampleur et des mesures prises par le CNS en la matière. Devant ces incertitudes, la mise à jour actuelle ne tient pas compte d'une éventuelle seconde vague en 2020, ni d'éventuelles vagues annuelles à partir de 2021.

Les quelques éléments présentés ci-dessus mettent en avant le cadre de la révision des perspectives démographiques, son intérêt et ses limites. Signalons que la prochaine mise à jour des perspectives démographiques qui sera publiée au premier trimestre 2021 pourra intégrer l'évolution des mouvements de population observés, du moins partiellement, pour l'année 2020, et ce pour les 4 composantes de la croissance démographique : mortalité, fécondité, migration internationale, et migration interne.

## 2. Mise à jour de l'hypothèse de mortalité

La mise à jour de cette hypothèse table sur une surmortalité de 9 000 décès en Belgique pour l'ensemble de l'année 2020, par rapport à la mortalité habituelle (111 000 décès projetés en 2020 avant l'apparition du virus). Cette hypothèse de surmortalité est construite à l'aide des évolutions journalières :

- du nombre de décès relevé par Sciensano dans le cadre de la COVID-19 (ligne **Décès - covid19 - obs.** dans les graphiques ci-dessous) ;
- du nombre de décès « toutes causes » *attendus* sur la base du Belgian Mortality Monitoring<sup>2</sup> (ligne **Décès - toutes causes - attendus** dans les graphiques ci-dessous) ; les décès attendus correspondent à un niveau habituel de mortalité calculé sur la base des données historiques ;
- du nombre de décès « toutes causes » *observés* tel que publiés par Statbel sur la base du Registre national (ligne **Décès - toutes causes - obs.** dans les graphiques ci-dessous).



À la lecture du graphique 1, on constate que l'augmentation progressive des décès « toutes causes » *observés* (les points bleus) au-delà des décès « toutes causes » *attendus* (ligne grise en pointillé) est similaire à l'évolution des décès liés à la COVID-19 *observés* (les points orange).

Sur cette base, on peut en déduire que la surmortalité actuelle (décès « toutes causes » *observés* moins décès « toutes causes » *attendus*) est expliquée en majeure partie par les décès liés à la COVID-19.

Une estimation du nombre de décès « toutes causes » (graphique 2, ligne bleue) a été effectuée en additionnant les décès liés à la COVID-19 *observés* (points orange) et les décès « toutes causes » *attendus* (ligne

<sup>2</sup> LEROY Mathias, DUPONT Yves, BRAEYE Toon, BOSSUYT Nathalie, BUSTOS SIERRA Natalia. *Epistat, Belgian Mortality Monitoring (Be-MOMO)*, Sciensano, Brussels, Belgium, <https://epistat.wiv-isp.be/momo/>.

grise en pointillé). On suppose par conséquent que la surmortalité quotidienne jusqu'au début du mois de mai correspond à la différence entre les décès « toutes causes » *attendus* (ligne grise en pointillé) et les décès « toutes causes » *estimés* (ligne bleue).

En supposant que la première vague de l'épidémie touche à sa fin, et que les mesures de distanciation sociale pour contenir l'épidémie continueront d'être appliquées par la population, la surmortalité totale peut être estimée autour de 9 000 décès supplémentaires en 2020 (sur un total de 120 000). Cette surmortalité est répartie par groupe d'âge et genre sur la base de la statistique de décès liés à la COVID-19 (source : Sciensano). Elle est ensuite répartie par arrondissement sur la base de la statistique des décès toutes causes observés durant les mois de mars et jusqu'à la mi-avril (source : Statbel).

Cette hypothèse de surmortalité se base sur ce qui était observable et « mesurable » au début du mois de mai. Ceci implique que l'hypothèse ne tient pas compte :

- D'une possible *seconde vague de l'épidémie* de COVID-19. Dans cette éventualité, on peut toutefois s'attendre à ce que l'impact sur la mortalité soit limité. En effet, tant les décideurs que la population seraient mieux préparés pour y faire face. Le suivi régulier de l'évolution de l'épidémie en Belgique devrait permettre aux décideurs d'agir anticipativement sur l'épidémie. Et les mesures de distanciation sociale seront davantage ancrées au sein de la population.
- D'une éventuelle *sous-mortalité* dans les mois qui viennent en supposant qu'une partie des décès COVID-19 concerne des personnes (très) âgées qui auraient présenté une probabilité de mourir très élevée dans les mois (années) qui viennent. Cet « effet moisson » est souvent observé lors d'une épidémie de grippe ou lors d'une vague de chaleur. À l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de mesurer cet effet éventuel, et ce d'autant plus que les experts (épidémiologistes ou médecins) semblent de plus en plus affirmatifs quant au fait que la COVID-19 n'est pas comparable à la grippe saisonnière.
- D'une éventuelle *surmortalité liée au report des suivis médicaux* dans le cadre des mesures de confinement, et de manière plus générale, à une augmentation des décès indirects liés à la COVID-19 et à ses conséquences socio-économiques.
- D'une *sous-mortalité* pour certaines causes de décès *suite aux mesures de confinement* ou au ralentissement de l'activité économique (accidents de la route, accidents de travail, amélioration de la qualité de l'air...).

Soulignons que ces différents effets peuvent se compenser partiellement mais qu'il est impossible à l'heure actuelle (début mai) de les mesurer.

### 3. Mise à jour de l'hypothèse de migration internationale

Afin de réduire et ensuite de contrôler la propagation de la COVID-19, plusieurs décisions ont été prises pour diminuer les déplacements de population. Sur proposition de la Commission européenne, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de fermer temporairement les frontières extérieures aux ressortissants de pays hors de l'Union européenne effectuant des voyages non essentiels. Par ailleurs, le gouvernement belge a décidé d'interdire tous les voyages non essentiels vers l'étranger<sup>3</sup>. Enfin, un nombre important de pays ont pris des mesures de confinement ou ont fermé leurs frontières.

Ces mesures auront un impact à la baisse sur les flux migratoires. Par hypothèse, l'impact correspond à une baisse de 50 %, des flux migratoires (immigrations et émigrations) projetés pour 2020 dans le cadre perspectives démographiques 2019-2070 publiées en mars 2020. Cette hypothèse se base sur différents éléments :

- Une fermeture partielle des frontières de la mi-mars à la fin de l'année 2020.
- Les mouvements migratoires avec les pays de l'UE seraient impactés dans une moindre mesure que les mouvements migratoires avec les pays hors de l'UE (voir ci-dessous).
- Une reprise progressive de l'activité administrative de certains organismes fédéraux (Office des étrangers, CGRA) traitant notamment les demandes de visa et les demandes d'asile. Soulignons que seuls les demandeurs d'asile qui obtiennent une décision positive apparaissent dans la statistique d'immigration, et ce au moment de l'enregistrement de la décision positive, et non au moment de l'enregistrement de la demande d'asile. Une partie de ces décisions positives concernerait des demandeurs d'asile arrivés sur le territoire belge avant l'épidémie de COVID-19.
- Les restrictions au franchissement des frontières et à l'activité administrative liée à la statistique de la migration internationale auraient un impact similaire (en %) sur l'immigration et l'émigration.

Au-delà de ces éléments, le niveau de la baisse (-50 %) est le résultat global d'hypothèses prises à un niveau plus détaillé. Premièrement, les statistiques officielles d'immigration et d'émigration regroupent deux composantes :

- a. Les *mouvements migratoires réels* : les immigrations et émigrations déclarées lorsqu'une personne arrive ou quitte la Belgique.

Les mesures liées aux fermetures des frontières impactent en particulier les mouvements réels.

- b. Les *actes administratifs* : les changements de registre, les radiations d'office et les réinscriptions d'office.

Les actes administratifs seront davantage limités en raison des mesures de distanciation sociale qui rendent la procédure d'enregistrement des demandes d'asile et le traitement des dossiers plus complexes. Ces actes concernent davantage des décisions à prendre pour des personnes déjà présentes sur le territoire (notamment le statut des demandeurs d'asile).

---

<sup>3</sup> À l'heure d'écrire ces lignes, cette interdiction est d'application jusqu'au 7 juin.

Deuxièmement, comme mentionné ci-dessus, l'hypothèse table sur une restriction des mouvements migratoires plus importante pour les personnes avec une nationalité hors de l'Union-européenne.

La baisse des flux migratoires (en %), par type de mouvements migratoires et selon la nationalité des individus est reprise dans le Tableau 1. En chiffre absolu, cette hypothèse se concrétise par des volumes d'immigrations de 78 000 personnes et d'émigration de 62 000 personnes en 2020 (contre respectivement 165 000 et 125 000 dans la projection publiée en mars 2020).

**Tableau 1 Perspectives COVID-19 : hypothèse de baisse des flux migratoires (%) en fonction des types de mouvements et de la nationalité des individus en 2020, par rapport aux Perspectives 2019-2070 de mars 2020**

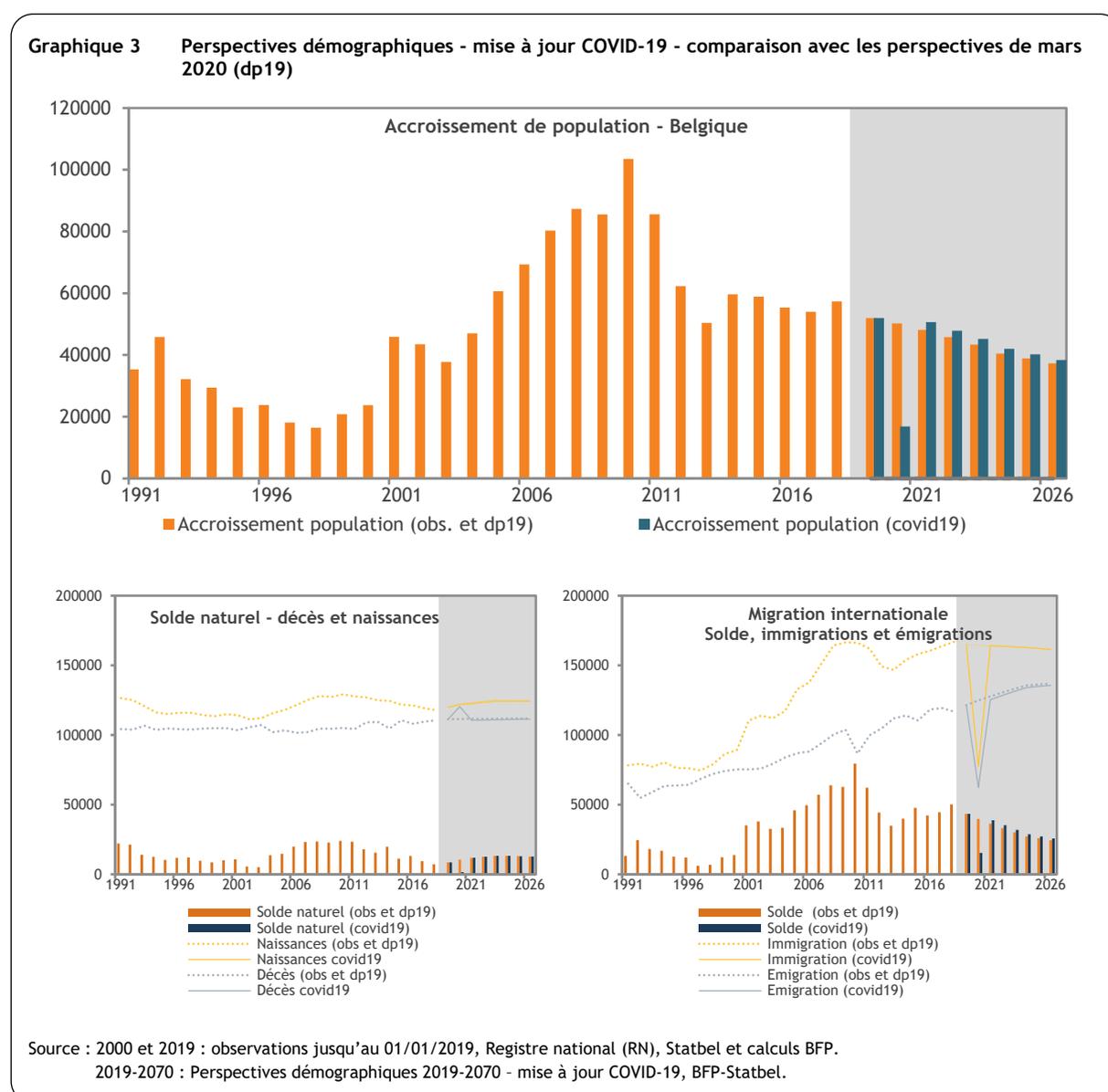
	Types de mouvements	Hors UE	UE
Immigrations/émigrations déclarées	Mouvements réels	-60%	-40%
Radiation/Réinscription	Mouvements administratifs	-50%	-40%
Changements de registre	Mouvements administratifs	-40%	-40%

Signalons que la présente mise à jour ne table pas sur un effet de récupération en 2021. Les demandes d'asile, actuellement en forte baisse, pourraient connaître un effet de rattrapage après l'épidémie (lors de la réouverture des frontières). Par ailleurs, une grande partie des immigrations déclarées en provenance des pays de l'UE concernent des migrations dans le cadre professionnel. Ces migrations sont également freinées par la baisse de l'activité économique. Elle pourrait reprendre davantage en fonction de l'ampleur de la reprise économique (et de son moment). Ces éléments ne peuvent pas être pris en compte à l'heure actuelle (début mai).

## 4. Résultats principaux

Cette section met en évidence l'impact de la mise à jour des hypothèses de la mortalité et de la migration internationale sur la croissance démographique de la Belgique à moyen terme. L'impact à long terme (2070) pour la Belgique et les 3 régions est résumé dans les tableaux repris dans la synthèse de ce rapport. Les données détaillées de la projection sont disponibles sur les sites web du Bureau fédéral du Plan ([www.plan.be](http://www.plan.be)) et de Statbel (<http://statbel.fgov.be>). Les fichiers de données relatifs à la mise à jour remplacent les fichiers de données mis en ligne en mars 2020.

Le graphique 3 compare la croissance annuelle de la population en Belgique incluant la mise à jour des hypothèses dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 (légende : covid19) avec celle projetée dans le cadre des perspectives démographique publiées en mars 2020 (légende : dp19). En 2020, la croissance annuelle de la population dans la projection covid19 est de 17 000 individus, contre 50 000 individus dans la projection dp19 (soit une diminution de près de 70 %).

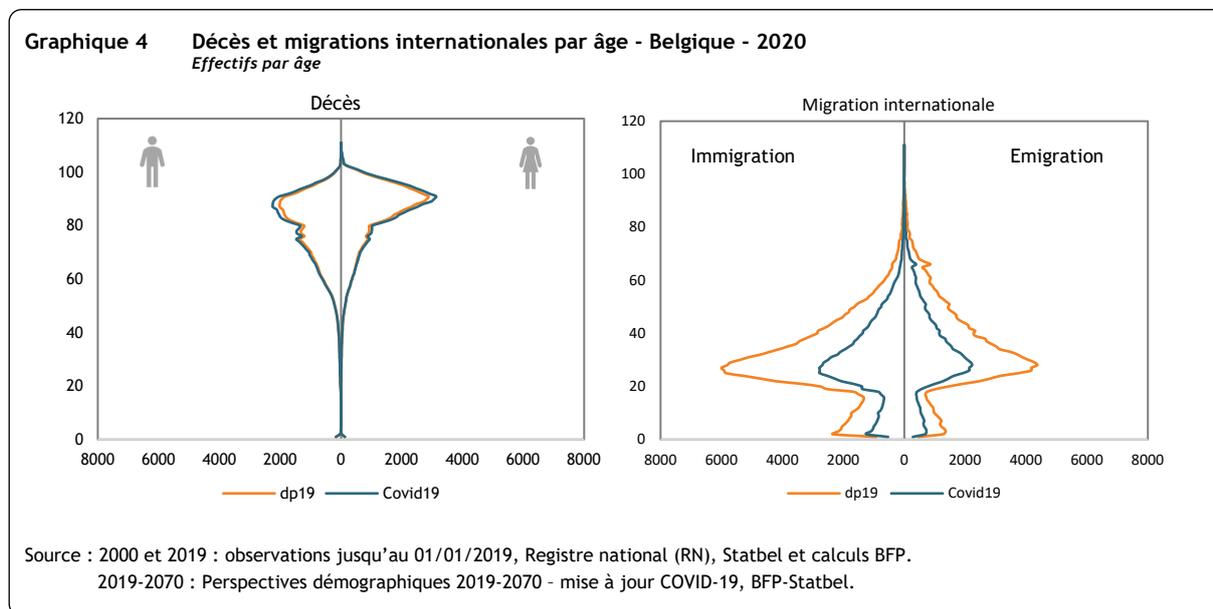


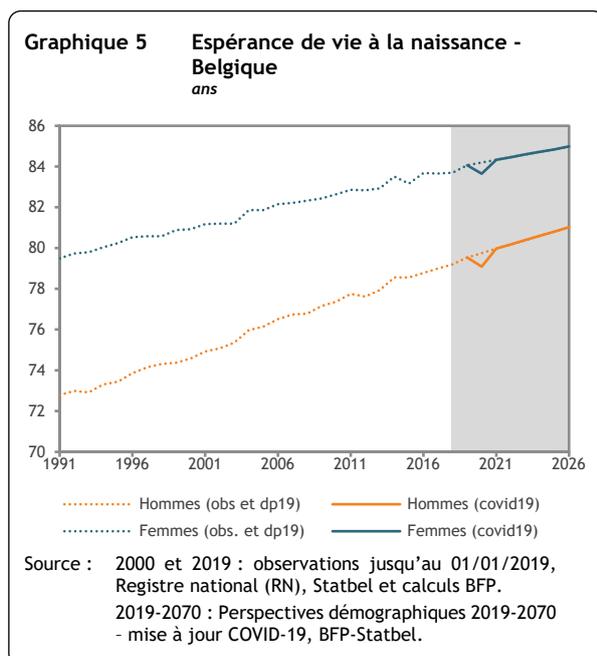
Cette diminution s'explique par les réductions du solde naturel et du solde migratoire international. Le solde naturel (naissances moins décès) passe de 10 500 dans la projection dp19 à 1 500 dans la projection covid19, suite à l'augmentation du nombre de décès en 2020. Le solde migratoire international (immigration moins émigration), en raison de la contraction des flux d'immigrations et d'émigrations, passe de 39 500 migrations nettes dans la projection dp19 à 15 500 migrations nettes dans la projection covid19. La baisse du solde migratoire explique 70 % de la réduction de la croissance démographique en 2020.

Soulignons que la croissance démographique sur la période 2021-2026 est légèrement supérieure dans la projection covid19. Ceci s'explique par la surmortalité en 2020 qui génère une légère baisse des décès dans les années qui suivent. En effet, les individus décédés en 2020 ne font plus partie de la population qui risquait de mourir dans les années qui suivent.

Comme mentionné dans l'introduction, la mise à jour des hypothèses relatives à la mortalité et à la migration internationale n'influence pas les mêmes groupes d'âge. La mortalité influence davantage les personnes plus âgées, alors que la migration internationale touche en particulier la population d'âge d'actif. Ces éléments sont illustrés par les deux figures reprises dans le graphique 4 :

- La première figure reprend le *nombre de décès par âge et genre* pour les projections covid19 et dp19. La mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 génère une augmentation des décès en 2020, en particulier pour les hommes de plus de 80 ans.
- La seconde figure reprend le *nombre d'immigrations et d'émigrations par âge*. La révision à la baisse des flux migratoires dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 impacte davantage la population entre 20 et 40 ans.





L'impact de la surmortalité introduite dans la projection covid19 sur l'espérance de vie à la naissance est mis en évidence dans le graphique 5. Suite à l'introduction d'une surmortalité en 2020 dans la projection covid19, l'espérance de vie est de 79,0 ans pour les hommes (contre 79,7 dans la projection dp19) et de 83,6 ans pour les femmes (contre 84,2 dans la projection dp19). L'épidémie de COVID-19 va donc se traduire par une baisse de l'espérance de vie en 2020. L'espérance de vie est calculée dans ce cas-ci selon les conditions du moment (espérance de vie transversale). Dès 2021, l'évolution de l'espérance de vie reprend un rythme de croissance similaire à la projection dp19.

Pour conclure, soulignons que les résultats présentés dans cette section se basent sur des hypothèses prises dans un contexte incertain où l'épidémie de COVID-19 n'est pas encore terminée. De plus, les inquiétudes qui planent autour des hypothèses prises dans le cadre de cette mise à jour ne doivent pas mettre de côté les incertitudes de l'ensemble des hypothèses prises dans le cadre d'une projection démographique. Les résultats doivent, comme toujours, être utilisés avec prudence, sans les considérer comme une prévision.